
SOCIETE | De l'armée à l'hébergement d'urgence, la cité Adrienne Bolland change de vocation



Plus qu'un symbole, la signature organisée dans les salons de l'hôtel de ville de Mérignac ce 20 février était un acte devant notaire : celui la cession de 10 pavillons mérignacais de la DGAC à la Métropole Bordelaise au vu de leur transfert au bon soin du bailleur social Gironde habitat, pour accueillir des publics en difficulté avec l'appui de l'association Emmaüs. Malgré un montage juridique un peu complexe, l'opération est remarquable à double titre : son objectif au regard de familles en difficulté et la rapidité de sa réalisation. De quoi démontrer comme l'a souligné Alain Anziani, Maire de Mérignac qu' «au fond, en matière de logement des plus pauvres, il suffit de le vouloir».

En 2011, déjà, le lotissement avait paru étrangement vide à Gérard Chausset, adjoint au Maire de Mérignac, venu frapper aux portes des pavillons dans le cadre d'une campagne électorale. Un an et demi plus tard, autre campagne électorale, mais même constat. Peu importe l'heure de la journée, dans l'après-midi comme à 7h30 du matin, la cité Adrienne Bolland de Mérignac, avait des airs de « lotissement fantôme », selon l'expression de l'élu EELV. Il décide alors par mail, de faire part au Préfet de la Gironde, Michel Delpuech, de la situation de ces logements pouvant tout autant être utilisés à des fins sociales. « Le mail dont je suis le plus fier », admet l'élu. Et pour cause, son constat interpelle le Préfet qui, dans les 10 jours qui suivent, en accord avec le Directeur général de l'aviation civile, acte le principe d'une session de ces pavillons pour une vocation sociale. Une décision d'anticipation de la loi de janvier 2013, sur la mobilisation du foncier public au profit du logement.

Dès le 26 décembre 2012, une première famille est installée dans un des pavillons, par le biais de conventionnement avec l'aviation civile. Moins d'un an plus tard les partenaires, Etat, CUB, Gironde habitat et Emmaüs signent en présence de la Ministre de l'époque, Cécile Duflot plus formellement encore, un document d'engagement à la réalisation de ce projet désormais officiellement réussi et juridiquement achevé par la cession de propriété

du foncier des 10 pavillons à Bordeaux Métropole, ce 20 février. Bordeaux Métropole ayant ici, comme l'indique Jacques Mangon, son Vice président, « un rôle de passeur » auprès du bailleur social Gironde habitat en charge de la gestion des logements.

37 familles dont 69 enfants accueillis Ces logements, au loyer symbolique, seront (et sont déjà grâce aux conventions qui ont été mises en place dès le début de l'opération) des logements de passerelle, non seulement du point de vue de la question de l'habitat, mais aussi de l'accompagnement social de leurs habitants par l'association Emmaüs ; l'objectif étant de stabiliser leur situation et de les préparer à réinvestir un logement pérenne. Pour l'heure, ces 10 pavillons, qui ont pu être transformés en 14 logements grâce à la réhabilitation des garages en véritable lieu de vie, ont déjà accueilli 37 familles et à travers elles 69 enfants. « Un quart de ces familles sortait de squat », précise le Préfet, et 26 ont pu par la suite être relogées dans un logement social, ajoute Isabelle Pantèbre, Directrice départementale de la cohésion sociale.

Sur les conditions de financement de cette opération, les partenaires reconnaissent volontiers que l'Etat a fortement contribué à la réalisation de ce projet. D'abord par l'accord d'une décote de 600 000€ sur le prix de vente du terrain, cédé à 1 600 000€, puis, par le financement des Prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) pour un montant total de 154 000€ (dont 63 000€ accordés par le ministère à titre exceptionnel), et enfin, par une dotation de 150 000€ versée à Gironde habitat et Emmaüs, pour leur hébergement et accompagnement auprès de personnes logées. Une dernière annonce qui a particulièrement touché Pascal Lafargue, Président d'Emmaüs Gironde, particulièrement enthousiaste sur cette opération et ses délais de concrétisation.

